

Reunion du 10 Mars 2002
(20h30)

Couverture remise le 13 03 2002
Etant présents : M. Borel, Thomas, M. Legendre, M. Belliat, Ripaux, Lelevine, Ringuenet-Lecate, M. Meunier, M. Chata, M. Davy, M. Pichereau, M. Trela, M. Noumand, M. Guillovard.
M. Guillovard a quitté les salle à 21h50

1/Examen des comptes administratifs 2001 présentés par M. le Maire et des Comptes de Gestion 2001 présentés par le receveur municipal
Les différents comptes administratifs ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que les comptes de gestion 2001

	SERVICE DES EAUX	€	SERVICE ASSAINISSEMENT	€	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	€	COMMUNE	€
Dépenses Investissement	47.389,67	7.224,51	1.881,00	286,78			1.415.197,54	215.746,48
Recettes Investissement	62.812,00	12.624,61	15.096,00	2.301,37			1.078.198,94	164.370,36
Résultat exercice	35.422,33	5.400,10	13.216,00	2.014,61			-336.998,70	-61.375,12
Excédent antérieur	347.262,19	52.939,78	199.535,21	30.418,95			1.057.928,48	181.280,14
Résultat de clôture	382.684,52	58.339,88	212.750,21	32.433,36			720.929,78	109.905,02
Dépenses Fonctionnement	234.424,88	35.737,84	15.096,00	2.301,37	15.800,03	2.408,70	1.734.899,47	254.483,71
Recette Fonctionnement	278677,09	42.484,05	47.631,30	7.261,34	13.978,51	2.131,01	2.388.998,60	364.200,49
Résultat exercice	44.252,21	6.746,21	32.535,30	4.959,97	-1.821,52	-277,69	654.099,13	99.716,78
Excédent antérieur	102.429,89	15.615,24	145.082,59	22.117,70	6.485,81	988,76		
Résultat de clôture	146.682,10	22.361,55	177.617,89	27.077,67	4.664,29	711,07	654.099,13	99.716,78

2/Affectation des résultats des comptes administratifs 2001

Commune : le résultat de fonctionnement (99.716,78 €) est affecté en totalité à la section d'investissement.
Service des Eaux : le résultat de fonctionnement (22.338,68 €) sera reporté en recettes de fonctionnement
Service d'assainissement : le résultat de fonctionnement (27.077,67 €) sera reporté en recettes de fonctionnement.

3/Emprunt à contracter pour les travaux d'investissement 2002 :

Trois banques ont été contactées pour un emprunt d'un montant de 30.000,00 € remboursable sur 10 ou 15 ans.
Il semblerait (nous aurons la confirmation le 24 mars) que nous pouvons prétendre à un prêt à taux préférentiel si nous obtenons une PALULOS (Prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale) dans le cadre des travaux de rénovation du logement de la Poste. Ce prêt serait consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations. La décision sera donc prise ultérieurement

4/Périmètre de protection du captage de la Touchefouillère : Indemnisation des propriétaires et des exploitants / demandes de subvention à déposer

M. le Maire a donné connaissance des indemnités dues aux propriétaires et exploitants agricoles concernés par le périmètre de protection du captage. Ces indemnités viennent "compenser" les contraintes d'exploitation: réduction des durées d'épandage, retour en prairie permanente ...

A l'unanimité les indemnités sont acceptées, M. le Maire est chargé de demander les subventions au Département et à l'Agence de l'eau.

5/Rétrocession des containers d'ordures ménagères à la Communauté de Communes des Avoirs (C.C.A)
Les 10 containers (propriété de la Commune de Lignières-Orgères) sont rétrocédés à la C.C.A

6/Adhésion au service de médecine professionnelle
La Commune de Lignières-Orgères adhère au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion en collaboration avec la M.S.A

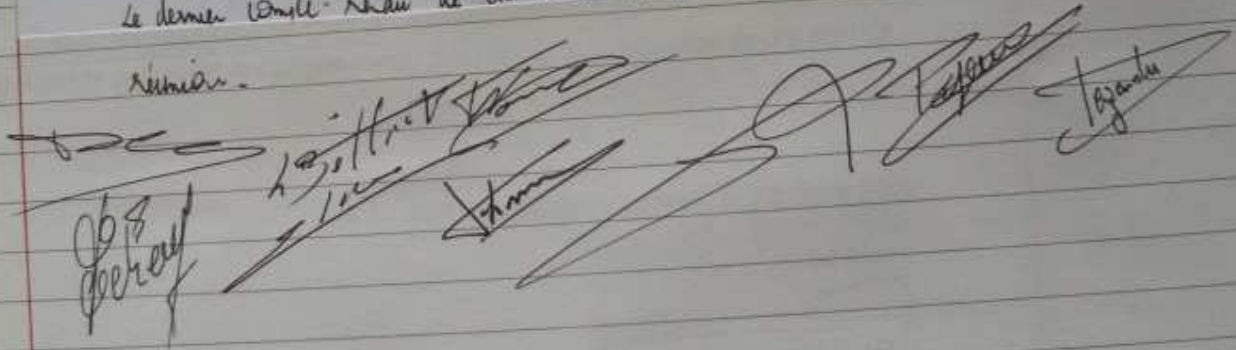
7/Réexamen de la convention passée avec l'école privée
L'Ecole privée percevra une subvention de 312,06 € par enfant scolarisé. Cette subvention est identique au coût d'un enfant de l'Ecole Publique. Il est décidé qu'il en sera ainsi chaque année (sous réserve du montant des dépenses de fonctionnement de l'Ecole privée). Une nouvelle convention sera proposée

8/Revalorisation des indemnités des adjoints suite à la loi du 27.02.2002 relative à la démocratie de proximité
Les indemnités des deux adjoints seront revalorisées comme le prévoit la nouvelle loi.

9/Fonctionnement du SIVOS (Collège) de Carrouges
Une réunion doit se tenir prochainement pour décider de l'avenir du SIVOS. Les membres du Conseil Municipal souhaitent son maintien.

10/Compte-rendu des réunions de la C.C.A
M. le Maire et les Adjoints ont donné le compte-rendu des réunions auxquelles ils ont assisté. Le dernier compte-rendu de la CCA leur sera remis lors de la prochaine

Numéro

A series of handwritten signatures in black ink, including the Mayor's signature and those of the Adjoints, written over the bottom of the document.